



ECHOS D'EUROPE

LETTRÉ BIMENSUELLE DU MOUVEMENT EUROPEEN HAUTE ALSACE

EDITO

70 ans après la déclaration, Schuman 2.0 ?

Le 9 mai 1950, Robert Schuman prononce une déclaration radicale. Cinq ans seulement après la seconde guerre mondiale et ses ravages, le ministre français des Affaires étrangères d'alors, inspiré par Jean Monnet, propose de bâtir l'Europe politique en « créant d'abord une solidarité de fait » basée sur des « réalisations concrètes ».

Le Conseil de l'Europe (aujourd'hui 47 Etats membres) venait pourtant d'être créé en 1949. Mais des deux versions institutionnelles sur la table, c'est la moins ambitieuse qui est choisie. Les négociateurs britanniques rejetèrent l'"Europe Unie". Des démocrates cherchent une autre voie. Adenauer propose l'Union franco-allemande en mars 1950.

Plus stratégique encore : Le charbon et l'acier sont les nerfs de la guerre et de l'économie. Si on met en commun leur production, on force les Etats à la coopération, on peut relever économiquement les démocraties d'Europe occidentale, les unir face à la menace soviétique et mieux contrôler le réarmement allemand auquel les USA poussent. L'idée fait son chemin et en 1951 les accords de la CECA entre 6 pays sont signés.

70 ans après la déclaration, où en sommes-nous ?

Pandémie, changement climatique, crise énergétique, montée des démagogies nationalistes et des régimes



autoritaires, de la dette souveraine, prédominance chinoise et étatsunienne, etc. : les sujets demandant à minima une coordination européenne ne manquent pas. Et pourtant, les gouvernements des États membres tardent à s'unir. Pire au début de la crise du COVID19 comme pour les négociations en cours sur le budget européen, ces gouvernements ont donné en spectacle leur désaccord. Le temps ne serait-il pas venu d'une nouvelle

déclaration Schuman ? Après le charbon et l'acier et l'Euro, que faut-il mettre en commun pour s'assurer une solidarité de faite ? Eurobonds et mutualisation des dettes, budget commun, compétence européenne en matière de santé... À quand un « Schuman 2.0 » et par qui (<https://www.schuman20.eu/>)?

N°1 --- 09.05.2020

Actualité

- Déclaration du 9 mai 1950
- L'Europe des webinaires

Activités de la section

- L'AG du MEF
- Café Europe virtuel du 28 mai sur la réforme de la PAC

Cabinet de curiosité

- Londres fête l'Europe Sur le Net
- Robert-schuman.eu

Cédric, votre vice-président

ACTUALITE

Déclaration du 9 mai 1950

"La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de vingt ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le gouvernement français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité, mais décisif :

Le Gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande du charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin des régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterà que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. L'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer, aboutissant à fournir à tous les pays qu'elle rassemblera les éléments fondamentaux

de la production industrielle aux mêmes conditions, jettera les fondements réels de leur unification économique.

Cette production sera offerte à l'ensemble du monde, sans distinction ni exclusion, pour contribuer au relèvement du niveau de vie et au progrès des œuvres de paix. L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles : le développement du continent africain.

Ainsi sera réalisée simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique et introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes.

Par la mise en commun de production de base et l'institution d'une Haute Autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront, cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix.

Pour poursuivre la réalisation des objectifs ainsi définis, le gouvernement français est prêt à ouvrir des négociations sur les bases suivantes.

La mission impartie à la Haute Autorité commune sera d'assurer dans les délais les plus rapides : la modernisation de la production et l'amélioration de sa qualité ; la fourniture à des conditions identiques du charbon et de l'acier sur le marché français et sur le marché allemand, ainsi que sur ceux des pays adhérents ; le développement de l'exportation commune vers les autres pays ; l'égalisation dans les progrès des conditions de vie de la main-d'œuvre de ces industries.

Pour atteindre ces objectifs à partir des conditions très disparates dans lesquelles sont placées actuellement les productions de pays adhérents, à titre transitoire, certaines dispositions devront être mises en œuvre, comportant l'application d'un plan de

production et d'investissements, l'institution de mécanismes de péréquation des prix, la création d'un fonds de reconversion facilitant la rationalisation de la production. La circulation du charbon et de l'acier entre les pays adhérents sera immédiatement affranchie de tout droit de douane et ne pourra être affectée par des tarifs de transport différentiels. Progressivement se dégageront les conditions assurant spontanément la répartition la plus rationnelle de la production au niveau de productivité le plus élevé.

A l'opposé d'un cartel international tendant à la répartition et à l'exploitation des marchés nationaux par des pratiques restrictives et le maintien de profits élevés, l'organisation projetée assurera la fusion des marchés et l'expansion de la production.

Les principes et les engagements essentiels ci-dessus définis feront l'objet d'un traité signé entre les Etats. Les négociations indispensables pour préciser les mesures d'application seront poursuivies avec l'assistance d'un arbitre désigné d'un commun accord : celui-ci aura charge de veiller à ce que les accords soient

conformes aux principes et, en cas d'opposition irréductible, fixera la solution qui sera adoptée. La Haute Autorité commune chargée du fonctionnement de tout le régime sera composée de personnalités indépendantes désignées sur une base paritaire par les Gouvernements ; un Président sera choisi d'un commun accord par les autres pays adhérents. Des dispositions appropriées assureront les voies de recours nécessaires contre les décisions de la Haute Autorité. Un représentant des Nations Unies auprès de cette Autorité sera chargé de faire deux fois par an un rapport public à l'O.N.U. rendant compte du fonctionnement de l'organisme nouveau notamment en ce qui concerne la sauvegarde de ses fins pacifiques.

L'institution de la Haute Autorité ne préjuge en rien du régime de propriété des entreprises. Dans l'exercice de sa mission, la Haute Autorité commune tiendra compte des pouvoirs conférés à l'Autorité internationale de la Ruhr et des obligations de toute nature imposées à l'Allemagne, tant que celles-ci subsisteront."

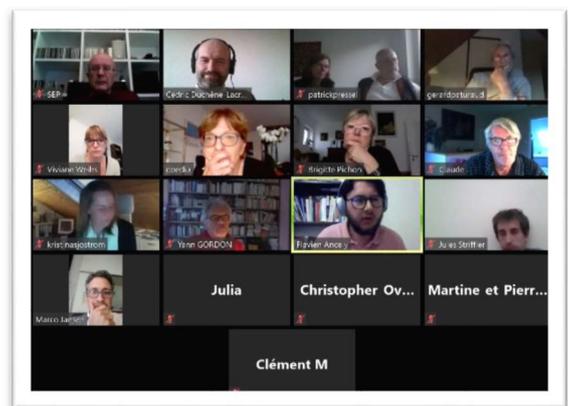
L'Europe des webinaires

Le confinement a bouleversé nos habitudes, y compris celles de se rencontrer. Nous avons appris à respecter les distances physiques tout en gardant des proximités sociales par le téléphone, les réseaux sociaux mais aussi par les visios (zoom, webex, teams, facebook live, etc.). Effet de nécessité ou pratiques pérennes ?

Les exemples sont nombreux. Notre mouvement européen France a organisé le 25 avril la première assemblée générale en visio. Pour les plus

éloignés de ces techniques, le national proposait plusieurs formations. Au sein de la section, nous avons virtualisé notre rendez-vous mensuel « Café Europe » (illustration ci-joint pour plus d'informations : haute-alsace@mouvement-europeen.eu).

Nos amis jumelés de l'Europa Union Kassel propose aussi de semblables rendez-vous auxquels nous sommes



1ER CAFE EUROPE VIRTUEL, 30 AVRIL 2020

toujours les bienvenus (prochaine réunion le 19 mai).

Les Jeunes Européens organisent régulièrement des web-conférences. L'intérêt de tous ces rendez-vous, c'est aussi qu'ils sont souvent enregistrés et

disponibles sur le net. Ainsi les tables rondes sur COVID19 et après des JE rassemblant des députés européens de différents groupes est visible ici : <https://www.facebook.com/JeunesEuropeens/videos/664783507421195/?v=664783507421195>

La présentation du livre « Artisan d'Europe » pour les 70 ans de la création du Conseil de l'Europe (5 mai 1949) est disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=xHp9qANb3UY>.

L'ouvrage raconte l'histoire inédite et rebondissante du Conseil de l'Europe à travers 30 témoignages couvrant la période 1949-2019. par quatre de ses auteurs et son éditrice (Gabriella Battaini-Dracconi, Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe ; Ulrich Bohner, ancien Secrétaire général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et Président d'honneur de la MESA; Denis Huber, Secrétaire Exécutif du Groupe Pompidou et Président de l'Amicale du Conseil de l'Europe; Alexandre Orlov, Représentant

permanent de la Russie auprès du Conseil de l'Europe (2001-2006) puis Ambassadeur à Paris (2008-2017); Mathilde Reumaux, Directrice des éditions de la Nuée Bleue.

BON A SAVOIR

La MESA consacre une page à l'utilisation de Zoom, sur <http://www.mesa-strasbourg.eu/zoom>, pour vous faciliter l'emploi de l'application et vous y préparer à l'avance.

ACTIVITES DE LA SECTION

L'AG du MEF

Le 25 avril, se sont tenues en ligne une séance du Conseil d'administration, suivie d'une assemblée générale du Mouvement Européen France avec une assemblée fournie. Sylvie Guillaume, une des députés européens membres du ME, a dressé le bilan d'étape des avancées de la gestion de la crise sanitaire due au Corona virus. Elle souhaiterait que l'Union européenne se rende plus visible pour faire comprendre au plus grand nombre par ces actions son importance et sa nécessité, y compris dans cette crise (et « face aux moulinets des gouvernements dans le Conseil européen » ajoute le président Bernoncini). La députée voit trois enjeux : 1. Le plan de financement de la relance devrait être adossé au Green deal ; 2. L'Etat de droit et les libertés individuelles sont mises à rude épreuve et pas seulement en Hongrie ou en Pologne; 3. La dimension agricole et alimentaire de la crise (les

frontières fermées compliquent non seulement les approvisionnements mais aussi l'embauche de saisonniers).

Les comptes sont bénéficiaires pour 2019 mais des craintes sont formulées pour 2020.

Parmi les décisions et nouveautés qui sont sortis de l'après-midi, il y a : chaque membre du bureau se voit confier un thème stratégique ; le drive (informations déposées sur un dossier virtuel en ligne) est ouvert à tous les adhérents ; les sections peuvent embaucher un jeune en service civique pour 120 euros par mois pour réaliser des actions.

Nous avons amendé une tribune commune sur l'Europe et la crise du Coronavirus « Une Union plus forte et solidaire sortira l'Europe de la crise ». Elle vient d'être publiée dans le Taurillon (<https://www.taurillon.org/une-union-plus-forte-et-solidaire-sortira-l-europe-de-la-crise?lang=fr>)

Stammtisch - Café Europe du 28 mai sur la réforme de la PAC

Le prochain Stammtisch aura pour sujet la réforme de la politique agricole commune. Depuis



2016, une réflexion sur les principaux défis agricoles à relever est menée (pratiques commerciales déloyales dans la chaîne agroalimentaire, changement climatique et ressources hydriques, gestion des risques ou encore rôle des paiements couplés, démocratie alimentaire, etc.). Elle doit aboutir cette année avec une refonte des mécanismes d'aide qui sont devenus très hétéroclites.

Le Café Europe se tiendra jeudi le **28 mai de 19h** à 21h en visioconférence. Une invitation vers l'application vous sera envoyée ultérieurement.

CABINET DE CURIOSITE

Londres a fêté l'Europe le 5 mai

Le Royaume-Uni n'est (presque) plus dans l'Union Européenne (des accords de relations post-brexit sont encore en cours). Mais comme le rappelle Sahdi Kahn, le maire de Londres, le Royaume Uni fait toujours partie du Conseil de l'Europe (47 Etats membres et ayant son siège à Strasbourg ; institution orientée vers la culture et les droits de l'homme) et peut légitimement fêter sa naissance comme chaque 5 mai. Le maire de Londres a salué les millions de ressortissants européens travaillant à Londres.



SUR LE NET

<https://www.robert-schuman.eu>

Un site Internet est dédié à Robert Schuman. Il propose depuis 15 ans, un condensé de l'actualité européenne sous forme de newsletter. Il propose aussi pour les 70 ans de la déclaration Schuman de nombreux témoignages vidéos et encore bien d'autres choses comme des quizzes et des références bibliographiques

Echos d'Europe, la lettre du Mouvement Européen Haute Alsace est ouverte à toutes les contributions des membres. Contactez-nous !

Lettre bimensuelle du Mouvement Européen Haute Alsace

Direction éditoriale : Cédric Duchene-Lacroix

haute-alsace@mouvement-europeen.eu

Tous les numéros sont disponibles sur mouvement-europeen.eu/Haute-Alsace

